



REMARQUES PREALABLES - CTsD 17 juin 2016

- **Inquiétudes** pour ces ajustements de carte scolaire : il reste une marge de seulement 2 postes (2,79 exactement).
- **Priorités** cette année ? Ainsi, pas d'implantation prévue de postes de TRB malgré les difficultés récurrentes... mais un conseiller pédagogique chargé de mission « maternelle » et « éducation prioritaire »... pourquoi ce poste ? pourquoi maintenant ? Une telle création, si vraiment elle est nécessaire aurait dû être faite dès février, afin de passer au mouvement principal des personnels.
- **Situation à Chambéry** qui continue de nous préoccuper. Nous reviendrons plus longuement sur la situation en CDEN. L'EN se dédouane de ses obligations et laisse la main aux maires. Les prérogatives des mairies sont déjà de plus en plus prégnantes du fait de la réforme dite « des rythmes », mais votre attitude nous interroge. Soyons clairs, ce qui est ressenti, c'est une impression de « toute puissance » de la mairie, qui fait ce qu'elle veut comme elle veut, en-dehors de toute procédure règlementaire et au mépris des conséquences sur le fonctionnement pédagogique des écoles et pour les familles... les personnels, les élèves et leurs familles ont été maltraités, en tous les cas le ressentent comme tels.

Or, on s'interroge d'autant plus que nous craignons de nouvelles fermetures d'écoles dans les années à venir, du fait de l'impact des fusions de communes sur la survie des écoles dans certains territoires. Cette année, c'était transitoire et chaque commune gardait ses prérogatives, mais par la suite ? De nouvelles communes fusionnent (cf DL du 16 juin - 5 communes fusionnent en Haute Maurienne). Quel rôle aura le maire ? Quel est et quel sera votre rôle M. l'Inspecteur d'Académie ?

Pour en revenir aux hauts de Chambéry, malgré la réunion de « conciliation » voire concertation du 2 juin, les remontées du terrain montrent que la mairie ne met pas en application ses annonces. Le scénario prévu a du sable dans les rouages... travaux engagés à Vert-Bois mat qui n'a pas les effectifs justifiant une ouverture ; effectifs en hausse dans les maternelles de La Pommeraie, Grenouillère et Combes. Le nombre d'écoles du REP+ à l'étude pour la carte scolaire d'aujourd'hui laisse songeur. Cela prouve en tous les cas qu'une nouvelle carte des périmètres scolaires est nécessaire. Nous sommes heureux d'avoir obtenu satisfaction à ce propos, puisqu'une sectorisation sera vue en concertation avec les écoles pour 2017. Les différentes actions et initiatives n'y sont pas pour rien, d'ailleurs. Cependant, nous tenons à redire que c'est ce qui aurait dû être fait dès le départ... ce qui était notre demande initiale, de surseoir à la fermeture pour engager ce travail. C'est quand même une occasion –en partie- ratée.

Nous verrons quelles sont vos annonces ce matin, mais parents, enseignants, élus des personnels sommes opposés à l'ouverture d'une classe maternelle des Combes « décentralisée » à l'élémentaire Madeleine Rebérioux. C'est une aberration.

QUESTIONS DIVERSES

- Récupération des heures de TRB ? / Point sur les services civiques ?
- Quid des contrats EVS pour l'an prochain ? Quid de la CDIisation ? Y'a-t-il des CDI, combien ?
- Organisation de l'accueil des PES à la rentrée ? PES remplaçants : quelles modalités : OM, droit aux ISSR ?